

Le Martrinol

Bulletin municipal de Martrin

Année 2016

n°18 Juin 2016

Images de Martrin

Au Sommaire :

- Les comptes 2015
- Le mot du Maire
- L'école
- Les associations
- Les syndicats inter-communaux
- Le Cayla et la RD 106
- Martrin pratique
- Annonces



MAIRIE DE MARTRIN - Le Bourg - 12550 MARTRIN

Tél. : 05.65.99.79.65 - Fax. : 09.70.06.21.72

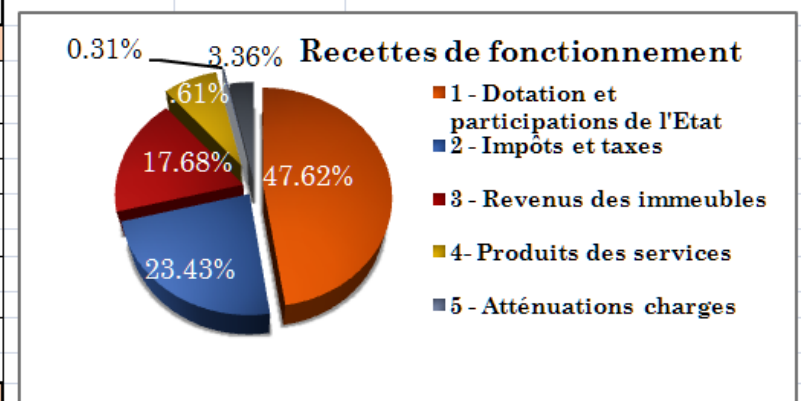
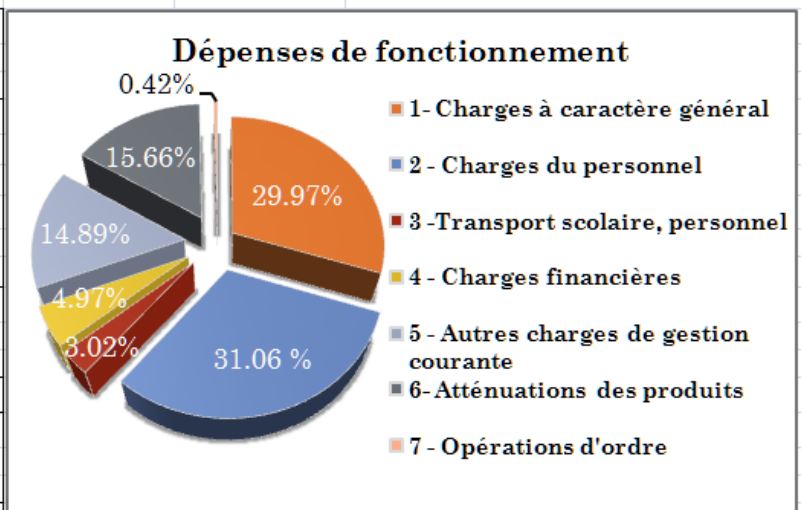
Messagerie : secrmairie.martrin@wanadoo.fr

Secrétariat ouvert les mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et 14h à 17h30

Le Compte Administratif au 31 Décembre 2015

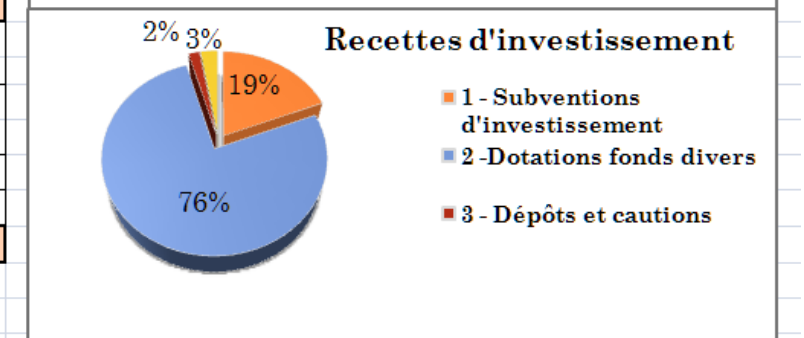
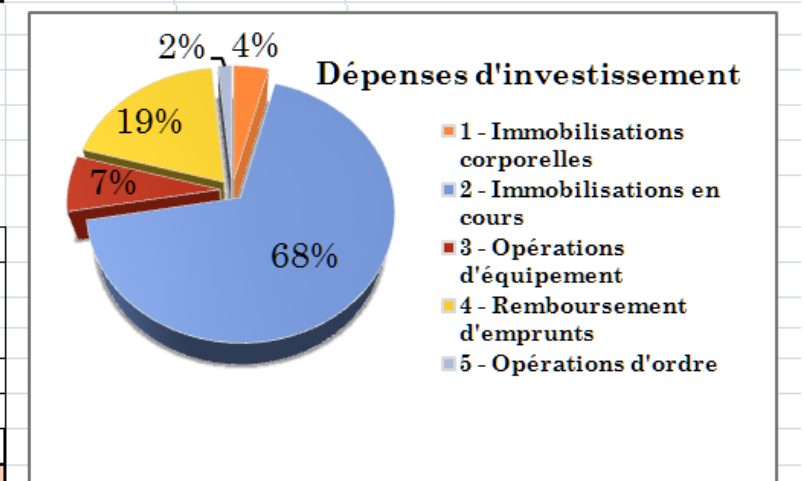
Fonctionnement 2015

1 - Cantine, électricité, gaz, eau, T. foncières entretiens bâtiments, terrains, véhicules, regroupement scolaire, fournitures diverses	76732
2 - personnel y compris charges	
agents	55 563
Contrats aidés	22 362
Les contrats aidés sont remboursés par l'Etat à hauteur de 80% des salaires bruts	
Assurances et médecine du travail	1 601
3 - Transport scolaire, charges du personnel remboursées dans le cadre de la prise en charge par le Conseil Départemental	7 728
4 - Intérêts des emprunts	12 730
5 - subventions, service d'incendie, indemnités élus, contributions organismes, département tranport scolaire	38 132
6 - Versement à la CC7 Vallons : routes, Admr, S.I., petite enfance, famille rurale...	40 102
7 - Opérations d'ordre comptable	1 066
TOTAL DEPENSES	256 016
1 - Dotations de l'Etat, Département pour le transport scolaire	153 122
2 - taxes foncières, habitations, pylones...	75 345
3 - loyers et charges	56 848
4 - production solaire, cantine, remboursements gaz, eau, location salle des fêtes...	24 464
5 - remboursement rémunérations et autres charges sociales	981
6 - acompte inondations Groupama opération d'ordre	10 709 93
TOTAL RECETTES	321 562



Investissement 2015

1 - ordinateur, canapé, parasols, ménagers	4 158
2 - travaux : logements, isolations, plomberie électricité, salle des fêtes, aménagement et travaux suite inondations	68 793
3 - travaux de voirie	7 042
4 - capital des emprunts et cautions locatives	19 326
5 - Opérations comptables	1 600
TOTAL DEPENSES	100 919
1 - Subventions Régions Travaux maison acompte inondations, département travaux	18 497
2 - FCTVA excédents de fonctionnement	10 708 63 472
3 - cautions logements	1 705
4 - opérations d'ordre	2 666
TOTAL RECETTES	97 048



Le Mot du Maire

Suite aux inondations de fin 2014, diverses réparations ont été effectuées par des artisans locaux ainsi qu'en régie commune. Groupama a pris en charge les biens assurés, l'Etat et la Région ont subventionné d'autres travaux. Les interventions ont été réalisées au sous-sol des logements communaux, le gué a été refait, les murs du jardin, le four à pain, des murs de soutènement ont été réparés.

La Communauté de Communes est intervenue rapidement pour déblayer et avec des aides du Département pour faire effectuer des travaux par une entreprise sur une des piles du pont. Des techniciens de l'Agence de l'eau (Etat) et du Syndicat de la Vallée du Rance préconisent une étude afin d'envisager l'effacement du barrage.

En 2015, on a voté afin de renouveler le siège du Député de notre arrondissement, Alain Marc étant devenu sénateur. Arnaud Viala a été élu. Suite à la nouvelle organisation des Régions le renouvellement de la nouvelle assemblée n'a pu se dérouler qu'en fin d'année.

En cours d'année, un ossuaire a été réalisé au cimetière sur un emplacement public.

La commune gère 14 logements, ce qui engendre des travaux d'entretien réguliers, le Conseil Municipal a décidé de maintenir autant que possible deux contrats aidés. Ainsi la plupart de nos immeubles ont pu être repeints.

Devant le déficit croissant d'enfants du primaire sur les 7 Vallons le Directeur d'Académie a demandé aux élus de mener une réflexion qui pourrait aboutir à un complexe scolaire public unique à Coupiac. Des réunions ouvertes à tous et principalement aux élus et aux parents se sont parfois déroulées dans un climat tendu. Les effectifs de notre regroupement permettent dans l'immédiat de maintenir nos trois sites, les autres communes se retrouveront toutes à Coupiac dans l'école qui est devenue publique.

Suite à des contacts avec Mr Carles, un compromis de vente a été signé pour l'achat de l'ancienne laiterie avec 4000 m² de terrain constructible. Début 2016, l'acte de vente a été signé sous forme d'acte administratif, ce qui nous a permis d'économiser les frais de notaire.

Les domaines avaient estimé l'ensemble à 82 000 €, l'acquisition a été négociée à 75 000 €. Afin de bénéficier de plafonds d'aide pour les programmes d'assainissement, le Conseil Municipal a voté les augmentations des taxes et a créé des participations différenciées pour les branchements et l'assainissement collectif.

Les gérants de « la Caminada » nous ont quitté fin novembre, leur contrat prenait fin en mai 2016. Un important programme de réhabilitation de l'Ets a fait suite.

Le Conseil Municipal a approuvé le vote majoritaire de la Communauté de Communes des 7 Vallons pour rejoindre la Communauté de Communes de Saint Affrique. Même si rien ne sera parfait, des projets communaux pourraient aboutir grâce à un cadre budgétaire plus important.

Travaux effectués en 2015

A noter qu'à ce jour, la Commune gère et entretient un patrimoine immobilier de 4 118 m² de surfaces utiles.

- * Isolation par l'extérieur de la maison Condamines.
- * Travaux sur La Caminada.
- * Le Cayla logements
- * Le Cayla suite aux inondations
- * Chaussées de La Remoutarié et du Mas Guiral

L'École

A la rentrée Sandrine MURAT a accueilli 11 élèves de CM1 et CM2 pour une nouvelle année scolaire. Avec Montclar et St Juery, le regroupement compte 44 enfants, soit un effectif stable et conforme aux prévisions.

Les Transports Scolaires

Il existe 2 lignes pour le regroupement attribuées par appel d'offres et prises en charge par le Conseil Départemental.
Et une troisième en régie communale conduite par Anne avec un véhicule à charge de la Mairie ; le C.D. rembourse ensuite.
Environ 22% des frais sont à la charge de la Mairie pour tous les enfants transportés. Il est déjà possible de demander la carte obligatoire pour la **rentrée prochaine** sur le site transport.aveyron.fr

La Cantine

Zoé qui gère la cantine de l'école de Martrin a bien éveillé les papilles des enfants lors de la **semaine du goût** puisque chaque jour avait son thème.
Le lundi, ce sont les fleurs comestibles et différentes variétés de tomates que les enfants ont goûté. Le mardi, les légumes racines étaient à l'honneur : après les avoir goûtés "à l'aveugle", nos gastronomes ont dû reconnaître la carotte, le panais et le topinambour. Jeudi, plusieurs variétés de pommes leur ont été proposées afin qu'ils déterminent leur choix. Et vendredi, ils ont dû retrouver les ingrédients utilisés dans chacun des plats. Qui sait, une semaine riche en goûts suscitera t elle quelques vocations de cuisinier ?

Activités proposées aux enfants

Les ateliers de théâtre de l'année scolaire 2015/16 en périscolaire ont été animés par Karine Ferret. Le plan de travail prévu ainsi que les objectifs à atteindre ont été menés à terme, voire plus car des séances de vidéo ont été ajoutées. Les élèves ont appris tout au long de l'année à écouter, à se risquer, à connaître leur corps et ses limites, à développer leur sensibilité, à s'écouter et se regarder. Ils ont aussi abordé les notions d'espace, du vivre ensemble et de la rigueur. Karine a clairement observé un épanouissement de chacun selon son rythme. La création commune a développé leur imaginaire, leur expression orale et écrite et leur travail de groupe. Cette année leur a apporté bonheur et humilité, tolérance les uns envers les autres et confiance en eux.

Ce fut une belle aventure qui a donné lieu à un spectacle qu'un nombreux public de tous âges a chaleureusement applaudi lors de la représentation du 3 Juin 2016.

École et Occitan

Nadège, intervenante en Occitan, familiarise les élèves à la langue d'Oc. Chaque semaine, en début de séance, les enfants échangent en Occitan sur les thèmes de la météo et de l'humeur. Ensuite, sur le principe du kamishibai, Nadège leur lit quelques pages de l'histoire de Maïssa qui vit au Mali ; une vie bien différente de la leur. Une chanson parlant de voyage et de pays à découvrir, un jeu de cartes qui mêle les thèmes de la famille et de l'humeur clôturent la séance. Cette initiation s'étale sur 23 semaines et est rendue possible grâce à l'association ADÔC 12 et à une participation financière de la Mairie.



Les Associations

Quelles Associations ?

La vie associative à Martrin est riche de nombreux bénévoles qui proposent à tous les Martrinols et Martinols et au-delà, bien des activités centrées sur un thème ou sur un autre.

Ce bulletin fait le point sur l'année 2015 et annonce quelques projets pour 2016. Le succès est souvent au rendez-vous et la Mairie et l'Intercommunalité soutiennent ce mouvement d'échanges et de liens sociaux pour toutes et tous. Une Maison des Associations pourrait encourager cet élan.

La Mairie aide les associations de Martrin et du territoire

Comité d'Animations Culturelles	230
Club Primevère du 3ème Âge	230
La Capela de Farrayrola	230
La Remoutarié (La Fête du Jeu)	230
Société de Chasse de Martrin	170
Société de Pêche Vallée du Rance (lâcher de truites)	100
ADMR de St Sernin intervient sur notre commune, celle de Coupiac est à la charge de l'Intercommunalité	100
Jeunesse sportive Vallée du Rance	100
Sapeur Pompiers (amicale St Sernin)	110
ADOC 12 association départementale pour la transmission de l'occitan en Aveyron (programme d'intervention hebdo à l'école)	255
ADIL (agence départementale d'information sur le logement)	29
CAUE (conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement)	35
La Prévention Routière (soutien)	35

Une autre initiative concernant l'école :

Un réjouissant CD de jazz manouche occitan « Savignoni Trio e lo papet » (merci à B. Cauhapé et son groupe) a été produit en 2015 et en 2016 c'est un livret original de recettes de nos petits gastronomes des écoles du groupement qui se voit édité.

L'un comme l'autre sont disponibles à la Mairie pour 10€, au bénéfice de l'école.



Le Mot des Associations

Club PRIMEVERES

Le club "PRIMEVERES" a proposé à ses adhérents plusieurs rendez-vous l'an dernier et également depuis le début de cette année.

C'est ainsi que les aînés ont eu l'occasion, après le Marché de Noël en fin d'année, de se retrouver en Janvier pour la traditionnelle galette des rois, ainsi que pour des après-midi "crêpes et goûters" avec cette année la dégustation du fameux "chocolat Bavarois" préparé à l'ancienne avec du vrai lait entier, du chocolat en morceaux et de la crème, sans oublier la petite touche de Kirsch.

Le club a aussi organisé :

- * des repas au restaurant — 2015 : à la Caminada – 2016, en Mars : à l'Estancar
- * et des sorties :

En 2015 : Sauveterre de Rouergue, avec visite de la Bastide royale et du musée. Repas du midi au restaurant.

En Mai 2016 : Saint Victor de Melvieu, avec visite guidée de l'église dont les murs intérieurs sont entièrement recouverts des fresques néo-byzantines de Nicolai GRESCHNY, visite du musée d'art mural, promenade en petit train touristique pour découvrir les environs, puis une fin d'après-midi avec animation (très sympathique) d'une association locale avec chants et petites histoires en Occitan (agrémentés de quelques phrases en français permettant à tous d'apprécier). Repas du midi au restaurant.

Les prochains rendez-vous pour le second semestre 2016 :

Fin Août : vide-grenier le Dimanche de la fête de Martrin

Septembre-Octobre : après-midi "goûter" dates à définir.

Novembre : Le Beaujolais nouveau.

Décembre : Marché de Noël.

Toutes les manifestations du club sont ouvertes à TOUS (nous avons déjà eu le plaisir d'accueillir quelques personnes des villages voisins), donc n'hésitez pas à nous rejoindre, pour l'une ou l'autre des manifestations qui se déroulent toujours dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Nous rappelons que lors des après-midi « goûter » des jeux de cartes et des jeux de société sont à disposition de ceux qui le souhaitent.

Nous envisageons d'organiser un après midi « thé dansant » après la saison d'été, merci de nous faire savoir si cela vous intéresse ou non (afin de prévoir la réservation d'un orchestre).

Tous renseignements concernant le club : Josiane LEONZI- tél : 05 65 99 73 77.

Le Mot des Associations

La Bibliothèque

Toujours animée par Nicole, Joëlle, Florence et Colette, la bibliothèque s'est enrichie de nombreux ouvrages.

La coordination avec la **Médiathèque de Rodez** permet d'emprunter des DVD en sus des livres, revues et CD, pour les membres inscrits à Martrin et aux écoles du regroupement et à celle de Plaisance. Sur demande et sur le site de la Médiathèque accessible via le portail sur <http://www.ville-rodez.fr/fr/culture-et-loisirs/mediatheque-ludotheque/mediatheque-informations.php> vous avez la possibilité de choisir dans le catalogue. Pour une première fois, n'hésitez pas à vous faire aider.

Horaires d'été (début Avril) et horaires d'hiver (fin Octobre).

Venez en été le mardi de 19h à 21h et le jeudi de 10h30 à 12h30.

En hiver, le Mardi de 18h à 20h et le jeudi de 10h30 à 12h30.

Nouveau : à partir de septembre 2016, ouverture prévue un mercredi sur deux pour le Club Primevères.

Tous les deux mois, et toujours à partir de la rentrée 2016, les soirées « j'ai lu, j'ai aimé » reprendront. Vous avez lu et apprécié un livre ou un auteur, venez faire partager votre coup de cœur aux autres lecteurs, ou bien venez écouter ce que les autres ont aimé et découvrir ainsi de nouveaux auteurs ou de nouveaux styles. Une autre occasion de profiter ou de découvrir cet espace agréable.

Les enfants n'ont pas été oubliés, 2 animations leur ont été proposées : mercredi 11 février une après-midi autour de jeux de société, mercredi 28 octobre création d'un mandala d'automne avec Esther et Morgane.



Le Mot des Associations

La Capèla de Farrayròla

Au printemps 2015, l'association «La Capèla de Farrayròla » a établi un partenariat avec « La Chaloupe » pour faire venir un groupe d'une dizaine de jeunes belges du Brabant wallon : il s'agit de faire avancer fouilles et déblaiements. Le cadre institutionnel belge est celui d'un service citoyen d'une année « Solidarité ». C'est Arnaud Louisin, tailleur de pierre et Compagnon qui a encadré sur place le travail sous forme de formation « élément pierre ». Et Bernard Cauhapé avait quelque peu « arrangé » le site auparavant avec des bénévoles martinols pour que cette initiative se passe au mieux.

Aussi ces jeunes européens auront profité de ce séjour pour découvrir quelques unes des richesses et curiosités du Sud Aveyron et de ses habitants tout en se faisant une première expérience autour de la pierre et du patrimoine.



Le Mot des Associations

Société de Chasse de Martrin

L'association de chasse de Martrin compte à ce jour 28 adhérents pour un territoire de 2000 hectares. Pour la saison 2015-2016 ce sont 5 lièvres qui furent déclarés prélevés. Deux lâchers de faisans eurent lieu et 20 chevreuils furent prélevés.

Au mois de février la FDC 12 a organisé un comptage nocturne des différentes espèces sur un circuit bien défini, puis au mois d'avril ce fut un comptage faisans que la MFR de Valrance a organisé en collaboration avec les chasseurs. Pour pouvoir effectuer ce comptage. 90 élèves ont été réparti sur le territoire de MARTRIN et COUPIAC. Une vingtaine de coqs faisans ont alors été recensés.

Les chasseurs de sangliers ont prélevé 92 bêtes noires.

Les projets en cours

Beaucoup de personnes ont vu du mouvement et se sont posé la question de ce qui se passe à l'ancienne laiterie Carles, alors aujourd'hui nous allons lever le voile sur la situation afin que tout soit clarifié dans l'esprit de chacun et que l'on évite de raconter un peu n'importe quoi.



Suite à l'achat de la Laiterie Carles par la Commune, une demande auprès de celle-ci fut faite afin que la Société de Chasse Communale et l'Association des Chasseurs de sangliers de la vallée du Gos (qui comprend les communes de COUPIAC, MARTRIN, le GP DE MONTCLAR et la BASTIDE SOLAGES) puissent en louer une partie. Il s'agit de pouvoir notamment y dépecer les sangliers et chevreuils, mais aussi de disposer d'une salle de convivialité pour être en mesure d'accueillir toutes les personnes qui le souhaitent, qu'elles soient chasseurs ou non.

Nous nous sommes mis d'accord avec la Mairie pour qu'elle nous cède les murs à titre gratuit, tout en en restant propriétaire. Un bail va être mis en place et il est convenu qu'un loyer annuel sera reversé à la commune. Les matériaux seront achetés par l'association et les travaux effectués par les chasseurs eux-mêmes.

Cela représente un budget d'environ 20 000 €.

Un fois les travaux terminés, nous convieront les habitants des 4 Communes concernées à venir visiter les lieux. Ceux qui souhaitent les découvrir avant peuvent venir nous voir pendant les travaux.

Il sera certainement très difficile de pouvoir inaugurer ce local cette année, c'est pourquoi en mon nom mais aussi au nom de mes amis chasseurs, je tiens à remercier d'ores et déjà le Conseil Municipal de nous avoir fait confiance en acceptant notre demande. Je remercie aussi les Conseils Municipaux des autres Communes qui nous ont attribué à ce jour une aide de 1000 €uros chacun, soit un total de 3000 euros. Nous remercions aussi l'ensemble des membres du Conseil Communautaire de la CC7V qui a voté et attribué une aide de 3000 €uros pour ce projet.

L'événement à venir sera notre repas annuel qui se déroulera le Samedi 2 juillet 2016 à 20h30 à la salle des fêtes de Montclar, nous vous attendons nombreux pour cette soirée.

Nous remercions aussi tous les propriétaires qui nous laissent exercer la chasse sur leurs terrains.

Le Président : PAUL SEBASTIEN

Le Mot des Associations

Comité d'Animation Culturelles de Martrin - CAC

Fin Septembre 2015, le CAC a tenu son AG pour faire le point et initier les actions pour 2016.

Le cycle des adhésions individuelles ou familiales est annuel, du repas partagé du 17 Juillet au 17 Juillet de l'année suivante. L'adhésion est de 5 € par famille et par an. Le tarif est maintenu. Pour la saison dernière, il y avait 27 adhérents.

Élection du Bureau pour 2015 / 2016 :

Un **nouveau bureau** a été constitué avec :

Marie Rispal, Présidente, Joëlle Combes, Présidente d'honneur, Esther Loesche, Trésorière, Yves Rolland, Secrétaire.

Activités de la saison (on en a oublié) et projets :

Martrin en fête a eu lieu le dernier WE d'Août de 2015 :

C'est sous le soleil que s'est déroulée la 2ème édition de "MARTRIN EN FÊTE". L'après-midi du samedi a débuté par un stage de danse qui a permis aux participants de se familiariser avec les pas de sept et pas de trois si particuliers des danses irlandaises. Au jeu de quilles de huit, Henri et Yves n'ont pas ménagé leur peine pour initier petits et grands en attendant l'arrivée de leurs compères Michel et Daniel. Facile quand on regarde ceux qui connaissent le jeu, mais pas si évident lorsqu'on a la boule en main ! Le jeu de l'oie géant joliment tracé dans la cour a surtout amusé les enfants.

Le concert bal, lui, a connu un beau succès; grâce au dynamisme des groupes O'DINKYS et STOCKFISH, les danseurs ont bien profité de la soirée.

Quant au dimanche, certains sont venus pour le vide-grenier, d'autres pour la randonnée ou le marché, d'autres ont préféré le théâtre de marionnettes de la "compagnie des 3 singes" ou les jeux en bois de Nicolas et Denis; Vers 16h30, suite au tirage de la tombola, la belle musique de PADADAM a attiré les gens vers la cour de l'école où s'est terminée notre manifestation.

Pour la fête 2016, les dates sont fixées aux 27 et 28 Aout, le thème retenu est celui des oiseaux de Martrin. Voici dans l'ordre, un rouge queue, une pie grièche et un busard cendré.



Il y a aussi **le repas partagé de Juillet** qui a connu un grand succès en 2015. Pour cette année la date est fixée au le 22 Juillet.

Les Soirées Jeux ont lieu 1 fois par mois d'octobre à avril. Elles sont habituellement animées par Marie qui, 1 fois dans la saison, convie le Ludomino (association St Affricaine) pour permettre aux amateurs de découvrir de nouveaux jeux.

Le Mot des Associations

Une **Grillée de Châtaignes** a lieu fin Octobre / début Novembre. Pour 2016, une idée serait de l'accompagner d'une soirée « Contes », ou de la coupler avec une soirée Jeux.

Le **Jour de l'An**, le CAC a organisé un joyeux réveillon en repas partagé, en musique avec Klaus et Elie (batterie) et Bernard (accordéon). L'édition 2015 a rassemblé 30 personnes.

Le Bal du CAC et de l'AFR des 7 Vallons avec Bernard Gaches, le 15 Janvier 2015, a eu lieu à St Juéry où bon nombre de danseurs se sont retrouvés.

MUSIQUE ET DANSE

Un stage de danses occitanes et irlandaises a été proposé le 5 décembre .

Bel échange entre musiciens et danseurs lors du **bal du 21 mars** animé par **Antoine Charpentier** et ses élèves. Emmenés par les cabrettes et accordéons diatoniques, les danseurs ont enchaîné valse, bourrées, scottishes, mazurkas etc..., pour le plus grand plaisir des musiciens qui ont fait apprécier l'accueil qui leur a été réservé.

Le Carnaval avec l'AFR, avec la participation du CAC, le 20 Mars 2015.

Troc de Plantes avec Repas Partagé, le 14 Mai en 2015, et le 16 Mai en 2016 a été proposé. Venez avec des graines, plants, boutures pour échanger avec d'autres. Vous n'avez rien de tout cela ? Des idées, recettes, astuces peuvent constituer une monnaie d'échange. Surtout pas d'argent. Cette animation a été chaque fois un succès, avec du soleil.

Vesprada Occitana, a lieu le dernier vendredi de Septembre. C'est une animation qui a pour but de promouvoir la lenga nòstra, l'occitan.

Avec une randonnée à thème (Lieux en 2014, Arbres en 2015...), la chorale occitane de CÒR A L'ÒC DE St Affrique, un repas partagé et une pièce de théâtre (troupe de Rodez) pour terminer la soirée.

L'occitan est devenu au fil des ans un pôle de la culture à Martrin, y compris à l'école.

L'Atelier d'occitan a lieu le jeudi à 20h30 tous les 15 jours, à la salle du conseil et est ouvert à toutes et tous.



Le Mot des Associations

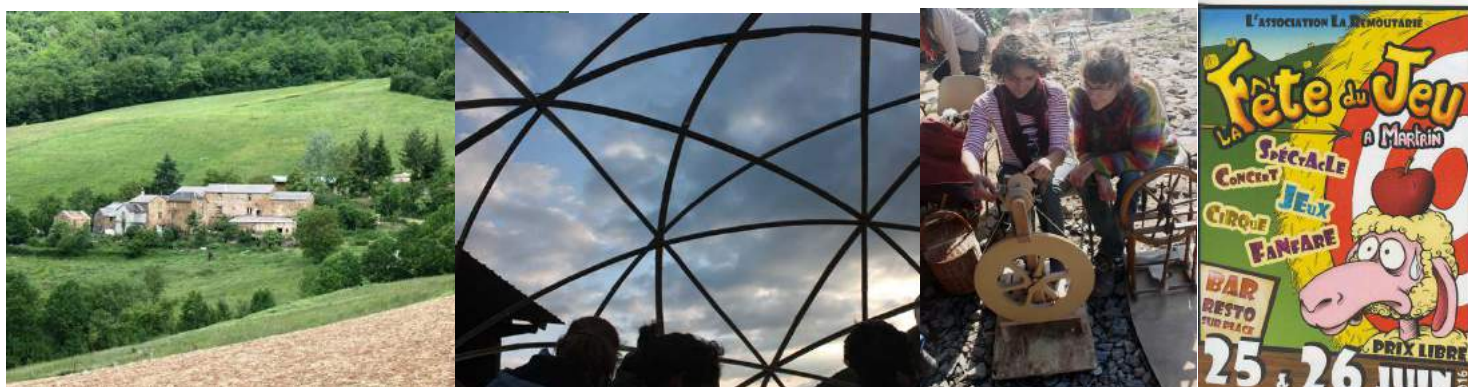
La Remoutarié

Cette association sise au hameau du même nom et dont l'action s'inscrit au cœur de la ruralité a entrepris de nombreuses activités et incite à réfléchir sur des thèmes qui lui sont propres, dans le domaine de l'agriculture respectueuse de l'environnement, ou de l'éco-construction parmi d'autres.

La Remoutarié en tant que collectif et ses membres individuellement participent aussi à de nombreuses activités du tissu associatif de la commune.

Y compris en participant à Martrin en Fête.

Elle a aussi initié des animations ouvertes à toutes et tous comme en 2015 la Fête à La Remoutarié et y propose pour cette année 2016 la Fête du Jeu les 25 et 26 Juin.



Autres activités Culturelles

LA CRECHE DES ENFANTS

Samedi 12 décembre, quelques enfants se sont retrouvés à l'église pour faire la crèche. Installer les personnages, décorer avec la mousse ou les branchages, chacun y a mis sa petite touche.



EXPOSITION D'AQUARELLES

Installée depuis quelques années en résidence secondaire sur MONTCLAR, Nettie MULDER a choisi LA CAMINADA pour exposer ses aquarelles. Ruelle, devant de porte, grange, fenêtre mur de pierre etc..., Nettie peint ce qu'elle voit en accordant une grande importance au jeu de l'ombre et de la lumière, n'est-ce-pas la seule lumière du soleil sur les marches qui met en relief l'escalier du mur de pierre ?

Le syndicat de la Vallée du Rance

De la création d'un nouveau logo à la mise en place d'un site internet, de la réalisation de travaux suite à la dernière crue à l'élaboration du nouveau Programme Pluriannuel de Gestion des berges du Rance et de ses affluents, du montage de programmes de subvention au suivi de la bonne réalisation des installations d'assainissement non collectif, le Syndicat de la Vallée du Rance dresse un bilan de ses actions qui inscrivent l'Eau au cœur du territoire.

En particulier, suite aux crues de la fin 2014, le Syndicat est intervenu auprès de la police de l'eau pour engager une étude en préalable aux travaux exigés pour la remise en état du Gos au Cayla.



LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Une tranche de travaux exceptionnelle a été mise en place suite à la crue du 28 novembre 2014. Les travaux se sont déroulés essentiellement sur l'aval du bassin du Rance et se sont terminés en avril 2015. L'objectif principal de cette tranche a été l'enlèvement urgent du bois mort ou flottant posant un problème de sécurité des biens ou des personnes.

Le nouveau Programme Pluriannuel de Gestion des berges du Rance et de ses affluents (2016-2020) est en cours d'élaboration et comprend 3 phases :

- Connaissance et compréhension du fonctionnement du cours d'eau : état des lieux des cours d'eau terminé en août 2015 (environ 170 km parcourus).
- Partage du diagnostic et définition des enjeux : réunions avec les élus du territoire, les représentants des usagers et les partenaires techniques et financiers (décembre 2015),
- Élaboration du programme (montage et chiffrage) et partage avec les riverains via une enquête publique (1^{er} semestre 2016).

LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

En 2015, le S.P.A.N.C. du Syndicat de la Vallée du Rance a mis en place un deuxième programme de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif sur tout le territoire. En effet, les habitants des zones non desservies par le réseau public de collecte des eaux usées peuvent bénéficier d'aides financières versées par l'Agence de l'Eau Adour Garonne en fonction de critères de priorité. Cette année encore 50 familles réparties sur les 23 communes adhérentes au syndicat vont en bénéficier.

Le prochain programme de subvention sera proposé au cours de l'année 2016. Aussi, si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter d'ores et déjà le syndicat pour disposer individuellement de réponses adaptées à votre situation. Les critères d'éligibilité ont évolué, ne peuvent être concernées par le programme de subvention que 1) les résidences principales, 2) classées en zone d'assainissement non collectif, 3) construites avant le 6 mai 1996 ou 4) achetées avant le 1^{er} janvier 2011 et 5) dont la conclusion du contrôle de bon fonctionnement et d'entretien réalisé périodiquement par le S.P.A.N.C. établit l'installation en non-conformité avec un risque sanitaire, c'est-à-dire avec un rejet direct dans un cours d'eau, dans un fossé communal ou chez un voisin.

L'aide attribuée est soit égale à un montant forfaitaire de 4200 € par installation réhabilitée si le montant des travaux est supérieur à 5250 € TTC, soit égale à 80% du montant des travaux si celui-ci n'excède pas 5 250 € TTC.

À VENIR

À l'heure des regroupements de collectivités imposés par la réforme territoriale, le Syndicat de la Vallée sera concerné par une fusion avec des syndicats voisins pour la compétence « rivière ». En ce qui concerne la compétence S.P.A.N.C., la réflexion se poursuit.

Retrouvez toute l'actualité sur <http://www.syndicat-vallee-rance.fr/>

Le Mot des Syndicats Intercommunaux

Le SMICTOM

L'année 2015 et le premier semestre 2016 pleins d'évènements :

A noter tout d'abord que le SMICTOM sous la présidence de Mr Claude Barthélémy, a voté son auto dissolution pour permettre d'anticiper en bon ordre le basculement de la compétence de syndicat mixte vers celle des Communautés de Communes à échéance de la fin 2016. Ceci s'avère un peu plus complexe du fait de la répartition de son aire géographique qui sera partagée entre les Communautés de Communes du Pays St Serninois et des 7 Vallons qui à leur tour seront réorganisées en 2017.

Début 2016 les deux déchetteries, celle refaite, de St Sernin et celle, nouvelle, de Camboussières (qui remplace celle de Coupiac) sont devenues opérationnelles.

Le montant de ces opérations a été de 385 887 € pour St Sernin et de 307 018 € pour Camboussières, le jeu des subventions laissant à la charge du SMICTOM 134 786 €.

D'autres évènements ont aussi eu lieu, le départ en retraite de Mr Roland Granier, l'acquisition d'un nouveau camion de collecte, le renouvellement de bennes trop détériorées, l'ajustement de quelques points des règlements et tarifs, l'acceptation en déchetteries des ampoules et néons, des huiles et filtres et de nombreux produits toxiques.

VERRE : ATTENTION AUX FAUX-AMIS !

Surtout pas de porcelaine, faïence, grès, carrelage, terre, pierres, graviers, ciment, bois, métaux. Ni de verres spéciaux, tels que pare-brise, écrans de télévision, ampoules d'éclairage, lampes, cristal et miroir.

Le verre culinaire (verre à boire, vaisselle et plats transparents) n'est pas à déposer dans les conteneurs car il s'agit de céramique transparente. Ces objets ont une température de fusion supérieure à celle du verre et détériorent la qualité de production.



DECHETTERIES OUVERTES

Camboussières

Lundi 14h-17h

Samedi 14h-17h

Saint Sernin

Lundi 10h-12h

Mercredi 14h-17h

Samedi 8h30-12h



L'armoire à produits toxiques de la déchetterie de St Sernin

POUR LES DÉCHETS ORGANIQUES, PENSEZ AU COMPOSTAGE

Les déchets de ma cuisine : épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, filtres en papier, pain, fruits et légumes abîmés, etc. Ne pas mettre la viande, les os et les agurmes.



ASTUCES pour bien réaliser son compost

- 1 Mélanger les différentes catégories de déchets;
- 2 Bien aérer, brasser les déchets et contrôler l'humidité;
- 3 Surveiller l'évolution de son compost.



épluchures de légumes, de fruits ou restes de repas

fruits et légumes abîmés

fanes de légumes

Les déchets de ma maison : mouchoirs en papier, essuie-tout, cendres froides, sciures, copeaux, plantes d'intérieur, etc.



mouchoirs et serviettes en papier, essuie-tout

papier, journaux

sciures, copeaux et cendres froides

Les déchets de mon jardin : tailles, branches, tontes séchées de gazon, feuilles, fleurs fanées, mauvaises herbes, etc. Ne pas mettre de végétaux malades



Feuilles, fleurs fanées...



Le Cayla et la RD 106

Une réunion s'est tenue à Martrin à l'initiative du Conseil Départemental le 24 Novembre 2015, en présence de Mme Annie Bel et Monsieur Christophe Laborie, Conseillers Départementaux et de Mr Claude Boyer Maire de Martrin, avec les usagers de cette route impraticable suite aux inondations de fin 2014.

Une cinquantaine de personnes concernées y ont participé.

Durant plus d'une heure Laurent Carrière (CD-Services Techniques-Routes) accompagné d'autres spécialistes, nous a exposé avec beaucoup de clarté et de pédagogie le contexte particulier et la solution choisie, et a pu annoncer ce qui a été ressenti comme une vraie bonne nouvelle par l'ensemble de l'assistance.

A savoir que les achats de terrains et le chantier seraient engagés au plus tôt.

L'affaire n'est pas simple et il a fallu plusieurs mois pour étudier et verrouiller le projet à cause des contraintes géologiques et topologiques. Il y a une très grosse masse de terre instable sans assise véritable qui s'est dérobée lorsque la crue du Gos de fin Novembre 2014 en a sapé la base. La route est alors devenue impraticable.

Le choix de faire une réparation pérenne et durable a été arrêté au niveau de Conseil Départemental. Et de fait, le futur tracé de la RD 106 passe largement au dessus du secteur effondré pour trouver une assise stable sur le rocher, ce qui implique 7 expropriations.

Ainsi le nouveau tracé partira un peu avant le pont du Cayla pour aboutir en direction de Plaisance juste avant la RD 238 qui monte vers St Sernin.

Les travaux ont débuté fin Juin 2016.

En quelques chiffres :

- * plus de 60 000 m³ de terre à déblayer (et à stocker au plus près).
- * un ouvrage avec des buses de 2,5 m.
- * un budget global pouvant atteindre 800 000 €.

Plan de désherbage communal

Vers le Zéro Phyto

Un plan de désherbage communal a été établi puis adopté par la commune suite au diagnostic qui a été posé avec le FREDON.

Le compte rendu (qui peut être consulté en Mairie) propose des points d'amélioration quand ils s'avèrent nécessaires conformément à la réglementation en vigueur et aux bonnes pratiques phytosanitaires généralement proposées.

Le plan de désherbage permet l'identification des zones à risque élevé de transfert des herbicides vers les eaux. Des méthodes alternatives à la lutte chimique sont proposées.

En résumé, Martrin doit utiliser un produit PJT pour l'entretien du cimetière, améliorer les conditions de stockage de son produit phytosanitaire, mettre à disposition de l'agent et imposer le port de tous les EPI adaptés, avertir le village et ses administrés lors de la prévision d'un traitement, baliser les différentes zones à traiter, y interdire l'accès durant le traitement et respecter le délai de rentrée.



Martrin Pratique

Numéros utiles

SAMU : le 112 ou le 15

Pompiers : le 112 ou le 18

Gendarmerie : le 112 ou le 17

Médecins de garde : le 3966

Mairie Martrin : 05 65 99 79 65

Trésorerie Rance et Rougier : 05 65 99 62 06

SMICTOM : 05 65 49 47 13

Syndicat de la Vallée du Rance : 05 65 99 36 53 ou 05 65 49 38 50

Syndicat d'Initiative des 7 Vallons: 05 65 99 78 82



Web utile

Mairie Martrin : <http://martrin.jimdo.com/>

Démarches administratives et Région :

<http://mip.service-information-publique.fr/martrin/guides.html>

Histoire : http://commanderie_martrin.pagesperso-orange.fr/

Géoportail (cadastre) : <http://www.geoportail.gouv.fr/accueil>

Gestion de l'eau : <http://www.syndicat-vallee-rance.fr/>

Parc : <https://www.parc-grands-causses.fr/>

Tourisme : <http://7vallons.com/martrin.htm>

Rando Rance & Vallons : www.randorancevallons.com

Messagerie : secrmairie.martrin@wanadoo.fr Tel : 05.65.99.79.65

Secrétariat de la Mairie ouvert les mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et 14h à 17h30

Annonces

Recensement 2017 : Le recensement a évolué en offrant aux habitants la possibilité de répondre par internet. Les dates fixées pour Martrin sont du 19 Janvier au 18 Février 2017 Pour Martrin c'est notre secrétaire Sylvie qui sera la coordinatrice aidée par un agent. C'est obligatoire et important pour la commune de connaître la population légale et son évolution au fil du temps.

Réouverture de la Caminada

Mr Gilles Pertenais est le nouveau gérant et restaurateur. Il est ouvert depuis le vendredi 17 Juin. L'établissement a été rénové par la commune : la cuisine, les toilettes et le look du bâtiment sont désormais au top. Et la terrasse et le jardin donnant sur le panorama des monts de Lacaune sont bien sûr toujours là !

Coté gastronomie, Gilles va privilégier les produits du terroir en circuits courts, et du poisson régulièrement. Sans oublier la focace de la Martrinole déclinée à sa façon.

Cet été le restaurant bar et épicerie sera ouvert tous les jours, plats à la carte et menu ouvrier.

Vous pouvez réserver au **05 65 99 79 80**



Cette année, comme la réalisation du Bulletin était mieux maîtrisée, il a été choisi de demander aux associations subventionnées et aux autres fournisseurs de contenus, soit de valider un résumé qui leur était proposé, soit de nous fournir directement un compte rendu de leur activité.

Cette démarche nous a paru plus démocratique, même si elle n'a pas fonctionné à 100%.

Un autre changement a été le choix d'une mise en page plus sobre et si possible plus lisible.

Ce Bulletin est destiné à être lu par toutes et tous.

Les images proviennent toutes des Martrinols, et des Syndicats et une de Wikipedia.

La réalisation est faite par la Commission Communication et par Sylvie notre secrétaire de Mairie.

Martrin a choisi à la différence d'autres communes du territoire de diffuser ce bulletin fin Juin. La raison principale est de publier les comptes officiels de l'année précédente, et cela permet aussi d'en faire bénéficier les estivants.

Il a été imprimé sur l'imprimante de la Mairie et le Directeur de la publication est Mr Claude Boyer.